



CENTRE SOCIO-CULTUREL
D'ENDOUME

285 RUE D'ENDOUME
13007 MARSEILLE
TÉL. : +33 (0)4 91 52 08 63
CONTACT@CSCENDOUME.FR
escendoume.fr

ACCUEIL PERISCOLAIRE

REGLEMENT INTERIEUR 2023 - 2024

04.91.52.40.02. / 285.ludo@gmail.com

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Fiche adhérent 2023 / 2024 à remplir + photo d'identité
- Photocopie des vaccins
- Photocopie de l'avis d'imposition
- Cotisation annuelle 31 € / famille
- 4 enveloppes timbrées au nom des parents / famille
- 1 boîte de mouchoirs / famille

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h30-18h
Mercredi : 8h30-12h et 14h-18h

Tarifs et Modalités :

ACCUEIL PERISCOLAIRE :
(écoles Bensa et la Roseraie)

SOIRS :

Lundis : 16,50€ / mois
Mardis : 17,50€ / mois
Jeudis : 17,50€ / mois
Vendredis : 16,50€ / mois

Le MERCREDI :

Règlement en fonction du quotient familial
En l'absence des documents administratifs
demandés le tarif le plus élevé sera appliqué.

Grille des quotients familiaux
pour une demi-journée :

0-900	34,00 € / mois
901-1200	40,50 € / mois
1201-1400	42,00 € / mois
1401-1800	43,50 € / mois
1801 et +	46,00 € / mois

Ou

pour une demi-journée associée
à une activité culturelle et sportive
du Centre Social :

0-900	18,00 € / mois
901-1200	21,50 € / mois
1201-1400	22,50 € / mois
1401-1800	23,00 € / mois
1801 et +	24,50 € / mois

Les inscriptions et les règlements se font pour l'année scolaire

Accueil périscolaire (écoles Bensa et la Roseraie)

- Merci de nous informer en cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué sauf pour des raisons médicales justifiées par un certificat médical adressé dans les 48 heures.
- Merci de prévoir un goûter.
- Un accompagnement à la scolarité est organisé entre 17h 18h.

Accueil du mercredi :

- Merci de nous informer en cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué sauf pour des raisons médicales justifiées par un certificat médical adressé dans les 48 heures.
- Une pause goûter est prévue vers 10h et 16h.
- Merci de prévoir un goûter.

Emprunt des jeux :

- **3 € par jeu** pour une durée d'un mois
- Une caution de 40 € si la famille n'est pas inscrite à la Ludothèque
- En cas de retard, une pénalité de 3 € par jeu et par mois supplémentaire sera réglée par l'emprunteur.

Les jeux mis à disposition sont rangés, utilisables et corrects. Nous vous prions de veiller à ce qu'ils nous soient rendus dans le même état. En cas de dégradation du matériel de jeu, l'adhérent s'engage à remplacer celui-ci par un jeu neuf ou par une somme équivalente.

Le centre social se réserve le droit de refuser l'accès à une famille adhérente si l'inscription n'a pas été effectuée dans les délais ou si le compte de la famille est débiteur après plusieurs relances. Toute famille qui ne serait pas à jour de ses règlements ne pourrait pas réinscrire son (ses) enfant(s) au centre social.

Tout retard devra être immédiatement signalé.

- En cas de retard non justifié des parents à partir de 18h et conformément à la loi liée à la protection des mineurs, le commissariat de Police pourra être contacté
- En cas de retards répétés des parents (ou des personnes autorisées) l'enfant ne sera plus accepté.

Le Centre Socio-Culturel d'Endoume décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des heures de présence et après les horaires d'accueil.